

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.10.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.10.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** KS6293 - Acide Chlorhydrique Passive

· **Code du produit:** 56Z629398, 56L629398, 56U629398

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

· **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Fournisseur :**

Tintometer GmbH
Schleefstraße 8-12
44287 Dortmund
Made in Germany
www.lovibond.com

phone: +49 (0)231 94510-0
e-mail: sales@lovibond.com

The Tintometer Limited
Lovibond® House
Sun Rise Way
Amesbury
Wiltshire SP4 7GR
United Kingdom

phone : +44 1980 664800
e-mail: SDS@lovibond.uk

· **Service chargé des renseignements :**

e-mail: sds@lovibond.com
Département "sécurité des produits"

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+33 1 72 11 00 03
Langue: anglais et français

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS08 danger pour la santé

Carc. 1B H350 Peut provoquer le cancer.



GHS05 corrosion

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.10.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.10.2022

Nom du produit: **KS6293 - Acide Chlorhydrique Passive**

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger



GHS05 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

formaldéhyde 0,6 %

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H350 Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

Réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3 Autres dangers Pas d'autres informations importantes disponibles.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient aucune substance PBT/vPvB (l'annexe XIII du Règlement DE 1907/2006).

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description : solution aqueuse

Composants contribuant aux dangers:

CAS: 7647-01-0 EINECS: 231-595-7 Numéro index: 017-002-01-X Reg.nr.: 01-2119484862-27-XXXX	acide chlorhydrique ⚠ Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1B, H314; ⚠ STOT SE 3, H335 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1B; H314: C ≥ 25 % Skin Irrit. 2; H315: 10 % ≤ C < 25 % Eye Irrit. 2; H319: 10 % ≤ C < 25 % STOT SE 3; C ≥ 10 %	2,5–5%
CAS: 50-00-0 EINECS: 200-001-8 Numéro index: 605-001-00-5 Reg.nr.: 01-2119433307-44-XXXX	formaldéhyde ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; ⚠ Muta. 2, H341; Carc. 1B, H350; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Skin Sens. 1, H317 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1B; H314: C ≥ 25 % Skin Irrit. 2; H315: 5 % ≤ C < 25 % Eye Irrit. 2; H319: 5 % ≤ C < 25 % Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,2 % STOT SE 3; H335: C ≥ 5 %	0,2–<1%
CAS: 67-56-1 EINECS: 200-659-6 Numéro index: 603-001-00-X Reg.nr.: 01-2119433307-44-XXXX	méthanol ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; ⚠ STOT SE 1, H370 Limites de concentration spécifiques: STOT SE 1; H370: C ≥ 10 % STOT SE 2; H371: 3 % ≤ C < 10 %	0,1–1%

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales : Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.10.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.10.2022

Nom du produit: KS6293 - Acide Chlorhydrique Passive

(suite de la page 2)

- **après inhalation :**
Veiller à l'apport d'air frais
Recourir à un traitement médical
 - **après contact avec la peau :**
Laver immédiatement à l'eau.
Demander immédiatement conseil à un médecin
 - **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min) et consulter un médecin.
 - **après ingestion :**
Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.
Recourir à un traitement médical
 - **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**
troubles asthmatiques
manifestations allergiques
irritation
 - **Risques:** risque de sensibilisation de le peau
 - **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
-

* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
 - **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Peut être dégagé en cas d'incendie :
Gaz hydrochlorique (HCl)
Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)
 - **5.3 Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
Porter un vêtement de protection totale
 - **Autres indications**
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives
Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.
-

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 - **Conseil pour les non-secouristes:**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Eviter le contact avec la substance.
Veiller à une aération suffisante
 - **Conseil pour les secouristes:** Équipement de protection : voir section 8
 - **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Diluer avec beaucoup d'eau.
 - **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
 - **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13
-

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.10.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.10.2022

Nom du produit: KS6293 - Acide Chlorhydrique Passive

(suite de la page 3)

* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
 - **Conseils pour une manipulation sans danger :**
Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter le dégagement d'aérosols.
 - **Mesures d'hygiène :**
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Conserver à part les vêtements de protection.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 - **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.
 - **Indications concernant le stockage commun :**
Ne pas conserver avec des métaux
voir chapitre 10
 - **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
Protéger contre les effets de la lumière
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
 - **Température de stockage recommandée :** 20°C +/- 5°C (environ 68°F)
 - **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.
-

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

CAS: 7647-01-0 acide chlorhydrique

VLEP (France)	Valeur momentanée: 7,6 mg/m ³ , 5 ppm
IOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 15 mg/m ³ , 10 ppm Valeur à long terme: 8 mg/m ³ , 5 ppm
VL (Belgique)	Valeur momentanée: 15 mg/m ³ , 10 ppm Valeur à long terme: 8 mg/m ³ , 5 ppm
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 6 mg/m ³ , 4 ppm Valeur à long terme: 3 mg/m ³ , 2 ppm SSc;

CAS: 50-00-0 formaldéhyde

VLEP (France)	Valeur momentanée: 0,74 mg/m ³ , 0,6 ppm Valeur à long terme: 0,37 0,5* mg/m ³ , 0,3 0,62* ppm C1B, M2,*;jusqu'au 11.07.24 l'embaumement
BOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 0,74 mg/m ³ , 0,6 ppm Valeur à long terme: 0,37 (0,62)* mg/m ³ , 0,3 (0,5)* ppm Skin sens;*health/funeral/embalming till 11/7/24
VL (Belgique)	Valeur momentanée: 0,38 mg/m ³ , 0,3 ppm C, M;
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 0,74 mg/m ³ , 0,6 ppm Valeur à long terme: 0,37 mg/m ³ , 0,3 ppm S C1b SSc;MAK eingehalten: Kein erh. Krebsrisiko

CAS: 67-56-1 méthanol

VLEP (France)	Valeur momentanée: 1300 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm risque de pénétration percutanée, (11)
IOELV (Union Européenne)	Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm Peau
VL (Belgique)	Valeur momentanée: 333 mg/m ³ , 250 ppm Valeur à long terme: 266 mg/m ³ , 200 ppm D;

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.10.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.10.2022

Nom du produit: KS6293 - Acide Chlorhydrique Passive

(suite de la page 4)

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 520 mg/m ³ , 400 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm H B SSc;
--------------	--

· **Informations relatives à la réglementation**

VLEP (France): ED 1487 05.2021
 IOELV (Union Européenne): (EU) 2019/1831
 VL (Belgique): Moniteur belge no 148, 27.05.21
 VME (Suisse): Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
 BOELV (Union Européenne): EU 2022/431

· **DNEL**

Dose dérivée sans effet (DNEL)

CAS: 7647-01-0 acide chlorhydrique		
Inhalatoire	DNEL	15 mg/m ³ (Travailleurs/court terme/effets locaux) 8 mg/m ³ (Travailleurs/long terme/effets locaux)
CAS: 67-56-1 méthanol		
Oral	DNEL	8 mg/kg (Consommateur/court terme/effet systémique) 8 mg/kg (Consommateur/long terme/effet systémique)
Dermique	DNEL	40 mg/kg (Travailleurs/court terme/effet systémique) 40 mg/kg (Travailleurs/long terme/effet systémique) 8 mg/kg (Consommateur/court terme/effet systémique) 8 mg/kg (Consommateur/long terme/effet systémique)
Inhalatoire	DNEL	260 mg/m ³ (Travailleurs/court terme/effets locaux) 260 mg/m ³ (Travailleurs/court terme/effet systémique) 260 mg/m ³ (Travailleurs/long terme/effets locaux) 260 mg/m ³ (Travailleurs/long terme/effet systémique) 50 mg/m ³ (Consommateur/court terme/effets locaux) 50 mg/m ³ (Consommateur/court terme/effet systémique) 50 mg/m ³ (Consommateur/ long terme/ effets locaux) 50 mg/m ³ (Consommateur/long terme/effet systémique)

· **Procédures recommandées de contrôle:**

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

· **PNEC**

Concentration prédite sans effet (PNEC)

CAS: 7647-01-0 acide chlorhydrique	
PNEC	0,036 mg/l (Station d'épuration des eaux usées) 0,036 mg/l (Eau de mer) 0,045 mg/l (Dégagement intermittent d'eau) 0,036 mg/l (Eau douce)
CAS: 67-56-1 méthanol	
PNEC	100 mg/l (Station d'épuration des eaux usées) 15,4 mg/l (Eau de mer) 154 mg/l (Eau douce)
PNEC	23,5 mg/kg (Sol) 570,4 mg/kg (Sédiment d'eau douce)

· **Composants présentant des valeurs limites biologiques:**

CAS: 67-56-1 méthanol	
BAT (Suisse)	30 mg/l Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail, exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail Paramètre biologique: Methanol

· **Informations relatives à la réglementation BAT (Suisse):** Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

· **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.10.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.10.2022

Nom du produit: KS6293 - Acide Chlorhydrique Passive

(suite de la page 5)

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Mesures d'ordre technique:

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
Voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail.

· Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques.

· Protection des mains :

Gants de protection.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

· Matériau des gants

caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,35$ mm

· Temps de pénétration du matériau des gants

Temps de rupture: Level 1 (< 10 min)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Autres mesures de protection (Protection du corps): Vêtements de travail protecteurs.

· Protection respiratoire :

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire

· Filtre recommandé pour une utilisation momentanée : Filtre combiné E-P2

· Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

* RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· État physique	liquide
· Forme:	Liquide
· Couleur :	incolore
· Odeur :	âcre
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation :	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C (CAS: 7732-18-5 eau)
· Inflammabilité	Ce produit n'est pas inflammable.
· Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· inférieure :	Non applicable.
· supérieure :	Non applicable.
· Point d'éclair :	Non applicable.
· Température d'inflammation :	Non applicable.
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· pH à 20°C	< 1
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau :	entièrement miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Sans objet (mélange).
· Pression de vapeur :	Non déterminé.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20°C:	1,01 g/cm ³
· Densité relative :	Non déterminé.
· Densité de vapeur relative	Non déterminé.
· Caractéristiques des particules	Sans objet (liquide).

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.10.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.10.2022

Nom du produit: KS6293 - Acide Chlorhydrique Passive

(suite de la page 6)

· 9.2 Autres informations	
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux Peut être corrosif pour les métaux.	
· Métaux corrodés par la substance ou le mélange	Les informations concernant les matières incompatibles sont disponibles dans les rubriques 7 et 10.
· Autres caractéristiques de sécurité	
· Propriétés comburantes:	Non
· Autres indications	
· Teneur en substances solides :	0 %
· Teneur en solvants :	
· solvants organiques	< 1 %
· eau :	> 95 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** voir section 10.3
- **10.2 Stabilité chimique** Stable à température ambiante
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réactions au contact des métaux par formation d'hydrogène (Risque d'explosion en cas de grandes quantités !)
Corrode les métaux
Réactions aux alcalis (lessives alcalines)
Possibilité de réactions violentes avec:
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**
métaux
métaux alcalins
aluminium
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Voir chapitre 5

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**
Les indications suivantes concernent les composants individuels de la préparation.

CAS: 7647-01-0 acide chlorhydrique		
Inhalatoire	LC50	3124 ppm / 1h (rat) (RTECS,V, pure)
CAS: 50-00-0 formaldéhyde		
Oral	LD50	100 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	270 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4h	3 mg/l (ATE)
CAS: 67-56-1 méthanol		
Oral	LD50	100 mg/kg (ATE)
Dermique	LD50	300 mg/kg (ATE)
Inhalatoire	LC50/4h	3 mg/l (ATE)

- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Informations sur les composants :		
CAS: 7647-01-0 acide chlorhydrique		
Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin: brûlures)
Effet d'irritation des yeux	OECD 405	(lapin: brûlures)
CAS: 67-56-1 méthanol		
Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : pas irritation)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.10.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.10.2022

Nom du produit: KS6293 - Acide Chlorhydrique Passive

(suite de la page 7)

Effet d'irritation des yeux	OECD 405	(lapin : pas irritation)
-----------------------------	----------	--------------------------

- **Sensibilisation** : Peut provoquer une allergie cutanée.

- **Informations sur les composants :**

CAS: 7647-01-0 acide chlorhydrique

Sensibilisation	OECD 406	(négatif) (EPA OPP 81-6: Guinea pig maximisation test)
-----------------	----------	--

CAS: 67-56-1 méthanol

Sensibilisation	OECD 406	(cobaye : négatif)
-----------------	----------	--------------------

- **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Peut provoquer le cancer.

- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Informations sur les composants :**

CAS: 67-56-1 méthanol

OECD 471	(négatif)	(Salmonella typhimurium)
----------	-----------	--------------------------

OECD 476	(négatif)	
----------	-----------	--

OECD 474	(négatif)	
----------	-----------	--

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Informations sur les voies d'exposition probables**

L'exposition à l'acide chlorhydrique est possible lors de la manipulation professionnelle en raison du contact avec la peau et de l'inhalation de vapeurs.

On considère que la principale voie d'absorption se fait par les voies respiratoires.

Tractus gastro-intestinal : Des études cinétiques spécifiques ne sont pas disponibles. Ils sont considérés comme non nécessaires car le suc gastrique contient déjà une forte concentration d'acide chlorhydrique conditionné physiologiquement.

Suite à l'ingestion, les effets locaux sont donc prioritaires. [GESTIS]

- **Indications toxicologiques complémentaires :**

CAS: 7647-01-0 acide chlorhydrique

(source : GESTIS)

Principaux effets toxiques

Aigu : Irritation et corrosion des yeux, des voies respiratoires et de la peau, danger de lésions graves des yeux et des poumons,

après ingestion, dommages concentration-dépendants au tractus gastro-intestinal

Chronique : Maladies des voies respiratoires, dommages aux dents, troubles gastro-intestinaux

Informations complémentaires :

L'action aiguë de l'acide chlorhydrique est basée sur les effets nocifs locaux sur les tissus en contact qui dépendent principalement de la concentration. Suite à des contacts répétés avec la peau, l'acide chlorhydrique même dilué peut provoquer des lésions cutanées (rougeur, dessèchement, crevasses, dermatite). L'effet critique suite à une exposition par inhalation répétée est une irritation des voies respiratoires.

CAS: 67-56-1 méthanol

(source : GESTIS)

Principaux effets toxiques :

Aigu : effet irritant sur les yeux, dépression du SNC, dommages systémiques aux yeux

chronique : symptômes neurologiques, irritation de la muqueuse nasale due à l'exposition à des concentrations de vapeur plus élevées, lésions cutanées dues à des contacts répétés.

Les symptômes peuvent être retardés. (Merck)

- **11.2 Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.10.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.10.2022

Nom du produit: KS6293 - Acide Chlorhydrique Passive

(suite de la page 8)

Autres informations

Selon les informations dont nous disposons, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques des substances mentionnées au chapitre 3 n'ont pas fait l'objet d'études approfondies.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique :

CAS: 7647-01-0 acide chlorhydrique

EC50	20,5 mg/l/96h (Lepomis macrochirus) (OECD 203) (Merck)
------	---

CAS: 50-00-0 formaldéhyde

EC50	2 mg/l/48h (Daphnia magna)
LC50	100 mg/l/96h (Lepomis macrochirus) IUCLID
	24 mg/l/96h (Pimephales promelas)

CAS: 67-56-1 méthanol

EC50	>10000 mg/l/48h (Daphnia magna) (MERCK - IUCLID)
EC50	~22000 mg/l/96h (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201) (MERCK)
NOEC	7900 mg/l (poisson) (200h) (Orzias latipes)
LC50	15400 mg/l/96h (Lepomis macrochirus)

Autres indications :

Toxique chez les poissons:
HCl > 25 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

CAS: 50-00-0 formaldéhyde

OECD 301 D	90 (.) (Closed Bottle Test)
------------	-----------------------------

CAS: 67-56-1 méthanol

OECD 301 D	99 % / 30 d (facilement biodégradable) (Closed Bottle Test)
------------	---

12.3 Potentiel de bioaccumulation

CAS: 50-00-0 formaldéhyde

log Pow	0,021 (.)
---------	-----------

CAS: 67-56-1 méthanol

log Pow	-0,77 (.) (experimental)
---------	--------------------------

Facteur de bioconcentration (FBC)

CAS: 67-56-1 méthanol

BCF	1 (Cyprinus carpio) (72d, 20°C, 5mg/l)
-----	--

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient aucune substance PBT/vPvB (l'annexe XIII du Règlement DE 1907/2006).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Effet nocif par modification du pH.

Même en cas de dilution cette substance peut former des mélanges caustiques avec l'eau.

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

Pollution des eaux :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.10.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.10.2022

Nom du produit: **KS6293 - Acide Chlorhydrique Passive**

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

- **Catalogue européen des déchets**

16 05 06*	produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
-----------	--

- **Emballages non nettoyés :**

- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- **Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

* RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

- **ADR, IMDG, IATA** UN1789

- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

- **ADR** 1789 ACIDE CHLORHYDRIQUE solution
- **IMDG, IATA** HYDROCHLORIC ACID solution

- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

- **ADR**



- **Classe** 8 (C1) Matières corrosives.
- **Étiquette** 8

- **IMDG, IATA**



- **Class** 8 Matières corrosives.
- **Label** 8

- **14.4 Groupe d'emballage**

- **ADR, IMDG, IATA** III

- **14.5 Dangers pour l'environnement**

Non applicable.

- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Matières corrosives.

- **Indice Kemler :** 80
- **No EMS :** F-A,S-B
- **Segregation groups** (SGG1) Acids
- **Stowage Category** E

- **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable.

- **Indications complémentaires de transport :**

- **ADR**

- **Quantités limitées (LQ)** 5L
- **Quantités exceptées (EQ)** Code: E1
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

- **Catégorie de transport**

- **Code de restriction en tunnels** 3

(suite page 11)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.10.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.10.2022

Nom du produit: KS6293 - Acide Chlorhydrique Passive

(suite de la page 10)

· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

* RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Règlement (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs non réglementé**

· Règlement (CE) N° 649/2012

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) No 1334/2000 instituant un régime communautaire de contrôles des exportations de biens et technologies à double usage (Dual-Use): LE

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

CAS: 7647-01-0 | acide chlorhydrique

3

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

CAS: 7647-01-0 | acide chlorhydrique

3

· Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone :

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)

Aucun des composants n'est compris.

· LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION (ANNEXE XIV)

Aucun des composants n'est compris.

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1\%$ (w/w)).

· Directive 2012/18/UE (SEVESO III):

- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 28, 69, 72

· Indications sur les restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes (94/33/CE).

Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent (92/85/CEE).

· Prescriptions nationales :

· Indications sur les restrictions de travail en Suisse :

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité sont à respecter.

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

* RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Remarques pour formation.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

(suite page 12)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.10.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.10.2022

Nom du produit: KS6293 - Acide Chlorhydrique Passive

(suite de la page 11)

H301 Toxique en cas d'ingestion.
 H311 Toxique par contact cutané.
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H331 Toxique par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
 H350 Peut provoquer le cancer.
 H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

· Acronymes et abréviations:

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development
 STOT: specific target organ toxicity
 SE: single exposure
 RE: repeated exposure
 EC50: half maximal effective concentration
 IC50: half maximal inhibitory concentration
 NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration
 ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 SVHC: Substances of Very High Concern
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
 Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1
 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
 Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
 Muta. 2: Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 2
 Carc. 1B: Cancérogénicité – Catégorie 1B
 STOT SE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 1
 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

· Sources

Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.

ECHA: European CHemicals Agency <http://echa.europa.eu>

GESTIS- Stoffdatenbank (Substance Database, Germany)

· * Données modifiées par rapport à la version précédente